
**Direction centrale du service
de santé des armées**

ORDRE DU JOUR N° 1

*Officiers, sous-officiers, militaires du rang, d'active et de réserve,
personnels civils du service de santé des armées,
Soignants civils et militaires,*

Sur décision du Président de la République prise en Conseil des Ministres en date du 28 octobre 2020, j'ai été nommé directeur central du service de santé des armées.

En cet instant, je tiens tout d'abord à m'incliner devant la mémoire de nos derniers disparus : le médecin principal Marc Laycuras mort pour la France au Mali en avril 2019 et l'infirmier en soins généraux de premier grade Quentin Le Dillau mort en service aérien commandé en avril 2020. Je n'oublie pas tous les anciens dont les noms ornent nos plaques commémoratives. Leur sacrifice nous honore et nous oblige. Le prix de cet engagement est le marquant de notre singularité de servir au contact des forces armées, y compris au combat. Je pense également à nos soignants blessés dans l'exercice de leur mission. La solidarité du Service à leur égard se vit chaque jour.

Ce Service, à l'histoire pluriséculaire, est caractérisé par les femmes et les hommes qui servent dans ses rangs, alliant compétence et dévouement des professions de santé et, désintéressement et disponibilité propre à l'état de militaire.

A l'aube où je prends la tête du service de santé des armées, il est capital pour moi de vous partager le sens de la responsabilité et le sentiment de confiance qui m'animent et qui doivent guider notre action à venir.

Responsabilité car notre mission au service des forces armées est avant tout exigeante et requiert de l'humanité. Nous devons apporter à celles et ceux qui risquent leur vie pour la Nation, les soins et les expertises spécifiques appliquées aux modes d'actions militaires et exercées partout où le devoir nous appelle.

Confiance car être nommé à la tête de femmes et d'hommes de la fonction santé me donne la certitude que grâce à votre excellence, nos forces armées peuvent entrer en premier sur un théâtre d'opération. Vous agissez avec abnégation dans des environnements hostiles pour pratiquer notre médecine au plus grand bénéfice des soldats.

Depuis maintenant près de neuf mois, vous œuvrez, à l'hôpital et dans chacune des composantes du SSA, dans la lutte contre la COVID19, sans faillir et avec foi. Votre travail au quotidien permet la poursuite de l'action des forces ainsi qu'une réponse adaptée aux besoins de santé des territoires. La première phase de cette crise sanitaire inédite a montré combien le conseil médical au commandement est un pilier majeur de notre action quotidienne au service des forces armées.

Dans ce contexte de résurgence épidémique sur le territoire national, je suis lucide sur l'effort qui vous est demandé. Vous avez déjà prouvé votre efficacité, au printemps dernier, en matière de prise en charge des patients et dans vos capacités d'innovation.

Votre effort collectif continuera à être mis directement au profit de nos concitoyens dans le cadre de la résilience nationale selon les décisions de nos autorités.

C'est donc pleinement conscient de ce que nous sommes et de ce que les forces armées et la Nation attendent de nous, que j'aborde avec détermination la nouvelle phase qui s'ouvre pour le service de santé des armées.

Vous avez participé avec conviction, au cours de la dernière décennie, à la transformation du SSA. Je rends hommage à mes prédécesseurs qui ont su amener le Service à la place qu'il occupe aujourd'hui. Désormais, il me revient de poursuivre vers une nouvelle ambition 2030 pour le SSA, alignée sur celle de nos forces armées et portée par les lois de programmation militaire.

Pour engager le SSA vers un avenir prometteur, je souhaite que notre action s'appuie sur la confiance, moteur indispensable de toutes les entreprises. Je compte sur chacune et sur chacun d'entre vous. Soyez sûrs de ce que nous sommes. Nous avons la totale confiance de nos tutelles et de nos forces armées. Elles sont à nos côtés, et c'est ensemble que nous allons avancer vers le SSA de demain.

Cette ambition reposera sur les trois piliers précisés par la Ministre des Armées dans son discours prononcé à l'occasion du baptême de promotion des élèves praticiens le 03 octobre dernier :

- *Garantir la préservation de notre identité de soignants militaires dans l'exercice de notre mission au profit des armées.*
- *Concentrer les efforts pour toujours mieux répondre aux besoins spécifiques de nos armées et à nos propres besoins.*
- *Renforcer les moyens humains et financiers alloués au Service dès la loi de programmation militaire en cours. Ceci témoigne d'une grande marque de reconnaissance des efforts fournis et de confiance en l'avenir du Service.*

Vous pouvez compter sur ma totale détermination comme je sais pouvoir compter sur la poursuite de votre engagement.

Comme le disait Antoine de Saint-Exupéry, « Entre le passé où sont nos souvenirs, l'avenir où sont nos espérances, il y a le présent où sont nos devoirs ».

Ce présent qui se tient face à nous est porteur de nouveaux enjeux stratégiques pour le service de santé des armées. Soyons prêts à les relever ensemble.

**Médecin général des armées
Philippe ROUANET DE BERCHOUX
Directeur central du service de santé des armées**

